

Le Président ouvre la séance à 20h 30.

Présents : 11.

Le secrétaire de séance est : FOURNIER FABIEN.

1° - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25-05-2020

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu.

2° - Représentants municipaux à la ComCom Muse et Raspes du Tarn aux divers syndicats intercommunaux aux différentes commissions communales.

a - Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn

- LEMBERT Colette, maire
- SARRAU Richard, 1^{er} adjoint

b - Intercommunalité

b.1 - SDELS (Syndicat Mixte des Eaux Lévézou Ségala)

- CAVALIER Philippe
- SARRAU Richard
- BRIANE Michel
- BOUDES Hervé

b.2.-.SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département) 2/an

- BRIANE Michel
- ROQUES David

b.3 - AGEDI (Agence de Gestion Et de Développement Informatique) 1/an

- CARRIERE Alexi

b.4 - PARC DES GRANDS CAUSSES

- POLLET Florence
- CAVALIER Philippe

b.5 - SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique Collectivités ou établissements publics Adhérents)

- CARRIERE Alexi

b.6 - ENEDIS (Réseau électricité de France)

- BRIANE Michel
- ROQUES David

c - Commune

c.1 - Commission d'appel d'offres

- LEMBERT Colette
- M. SARRAU Richard

- M. CAVALIER Philippe
- M. CARRIERE Alexi

- M. ROQUES David
- COMAYRAS Delphine
- BOUDES Hervé
- a.i)c.2- **Commission des finances / Budget**
- LEMBERT Colette
- SARRAU Richard
- CAVALIER Philippe
- CARRIERE Alexi
- c.3- **Ecole**
- SARRAU Richard
- GROLIER Christine
- COMAYRAS Delphine
- BOUDES Hervé
- c.4 - **Salles des fêtes**
- FOURNIER Fabien
- BRIANE Michel
- c.5 - **Commission des travaux**
- LEMBERT Colette
- FOURNIER Fabien
- CAVALIER Philippe
- ROQUES David
- CARRIERE Alexi
- c.6 - **Gestion de l'employé communal**
- CAVALIER Philippe
- c.7 - **Responsable des associations**
- GROLIER Christine
- c.8 - **Commission du tourisme**
- POLLET Florence
- c.9 - **Communication**
- CARRIERE Alexi
- COMAYRAS Delphine
- POLLET Florence
- c.10 - **Environnement**
- POLLET Florence
- c.11 - **Délégué Défense**
- BRIANE Michel
- 3.12 - **Sécurité routière**
- BOUDES Hervé
- c.13 - **Secrétaires de séances**
- FOURNIER Fabien
- COMAYRAS Delphine

3° - Indemnités des Maires et des Adjointes

Maire : approuvé à l'unanimité par le conseil au taux maximal.

Adjointes : approuvé à l'unanimité par le conseil au taux maximal.

4° - Renouvellement du contrat de l'employée de l'agence postale.

Malorie FABRE employée en Contrat à Durée Déterminée, CDD, arrivant au terme de son contrat demande le renouvellement de celui-ci et ce pour une durée de 3 ans.

Le renouvellement de ce contrat est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

5° - Vote du taux des 4 taxes

Madame le Maire expose au conseil que du fait de l'augmentation des bases des taxes, le produit global attendu est en légère augmentation par rapport à 2019. Elle propose au CM de ne pas augmenter le taux de ces taxes.

Par délibération prise à l'unanimité, le conseil décide de ne pas augmenter le taux d'imposition communal des 4 taxes.

Questions diverses :

- Prêt de tables : l'établissement d'un règlement, pour la salle des fêtes et le matériel de Montjoux est en cours pour une approbation au prochain conseil municipal.
- Terrain de tennis : celui-ci restera fermé jusqu'à nouvel ordre après décision du conseil.
- Site internet : le contrat arrivant à terme pour la gestion du site internet de la commune, en collaboration avec la secrétaire de mairie, le conseil municipal devra à son prochain regroupement, délibérer pour poursuivre ou changer celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h 45.

Le Maire